

Rapport autodiagnostic patrimoine

Dans l'optique de renouveler ses marchés d'assurance, la commune a organisé plusieurs autodiagnostic de ses pratiques. Les résultats de ces autodiagnostic permettent à la fois d'informer les futurs candidats de l'état actuelle des pratiques, et de permettre à la commune d'identifié les points d'amélioration à mettre en place.

ACHETEUR

Adresse postale :	6 rue Charles de Gaulle
Code postal :	64110
Ville :	Jurançon
Type de collectivité	Commune de 7 000 à 15 000 habitants

DOMMAGES AUX BIENS RESULTATS

Contexte prévention et assurances sur 20 pts	9,6
Politique générale et organisation sur 20 pts	13
Maitrise opérationnelle sur 20 pts	9,6
Amélioration continue et résilience sur 20 pts	11,3
RESULTATS TOTAL sur 20 pts > Valeur numérique	10,9

Contexte prévention et assurances

Existe-t-il au sein de l'entité une fonction ou un service centralisé en charge des questions d'assurance ?	Oui
Le patrimoine assuré fait-il l'objet d'une cartographie précise, suivie et mise à jour régulièrement ?	Non
Des baux ou des conventions d'occupation sont-ils systématiquement signés avec les tiers occupants ?	Oui
Ces baux ou conventions sont-ils gérés et suivis de façon centralisée (service ou fonction dédiée) ?	Oui
Ces baux ou conventions intègrent-ils une clause "d'obligation d'assurance" (responsabilité organisateur d'activité et risque locatif) ?	Oui
Réalisez-vous un recensement et un suivi des attestations d'assurance des occupants ?	Oui
En général, quels types de sinistres répertoriez-vous ?	Certains sinistres (à partir d'un seuil financier défini)
Des tableaux de bord (graphiques et indicateurs d'évolution), en lien avec la sinistralité, sont-ils réalisés et communiqués à l'ensemble des acteurs concernés ?	Non
Estimez-vous les coûts des sinistres ?	Oui les coûts directs

Politique générale et organisation - patrimoine

Une entité (personne ou service) au sein de la structure est-elle dédiée à la gestion des risques de votre patrimoine ?	Non Chaque service gère ses risques
Une enveloppe budgétaire prévention est-elle dédiée à la sécurisation de votre patrimoine et de vos activités ?	Oui Pas de ligne dédiée mais chaque chapitre a sa réserve
Une veille réglementaire est-elle effectuée sur tous les aspects liés à la gestion de votre patrimoine ?	Oui Contrôles tous les ans
Quels types de risques font l'objet d'une analyse de vulnérabilité portant sur votre patrimoine ?	Incendie : Grace à des commission sécurité (élec. Gaz, etc.) pour les ERP et des contrôles internes pour les autres bât. Vandalisme / malveillance : grâce à la mise en place de caméras urbaines, contrôle d'accès et alarmes (sur plupart des bât.)
La prévention (au-delà des dispositions réglementaires applicables) est-elle prise en compte lors des opérations de construction ou de rénovation des bâtiments ? (incendie, sûreté, malveillance, risques naturels)	Oui partiellement

Politique générale et organisation - aspect incendie

Le risque incendie est-il intégré et pris en compte dans votre politique de prévention ?	Oui
Les passages des commissions de sécurité incendie pour les Établissements Recevant du Public (ERP) sont-ils répertoriés et suivis?	Oui
Les observations formulées par la commission de sécurité sont-elles prises en compte (levée des observations et des non-conformités) ?	Oui systématiquement
Parmi votre patrimoine, des établissements ERP font-ils l'objet d'un avis défavorable de la part de la commission de sécurité ?	Non Il reste des réserves mais pas d'avis négatif

Politique générale et organisation - aspect malveillance

Le risque malveillance est-il intégré et pris en compte dans la politique de prévention ?	Oui partiellement Le risque est extrêmement modéré sur la commune
Les actes de vandalisme, dégradation, vols font-ils systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte ?	Oui partiellement Peu de dégâts conséquents sur ce poste
Le territoire fait-il l'objet d'une surveillance par une police municipale?	Oui (en journée) Avec soutien de la police intercommunale et organisation d'astreintes hors journée pour la police municipale
Des mesures particulières sont-elles en place pour la préservation des bâtiments non occupés (gestion des squats, vandalisme) ?	Oui partiellement Patrouilles organisées, seuls deux bâtiments partiellement occupés sont concernés
Des mesures particulières de prévention sont-elles en place en ce qui concerne la gestion des populations non-sédentarisées et des lieux d'accueil ?	Oui Obstruction des lieux privilégiés par ces populations lorsqu'ils ne sont pas adaptés

Maitrise opérationnelle - Vérification et contrôle des installations

Les opérations d'entretien, les vérifications et contrôles des installations techniques et de sécurité sont-ils recensés et réalisés ?	Oui Classeurs papier à jour et en cours de dématérialisation
Ces opérations d'entretien, vérifications et contrôles englobent-ils les installations de sécurité protégeant contre le/les risque(s) suivant(s) ?	Incendie Sûreté / malveillance Risques naturels
Des contrats de maintenance des installations techniques et de sécurité sont-ils en place ?	Oui
Les vérifications et contrôles des installations sont-ils systématiquement annotés dans un registre de sécurité ?	Oui
Les installations électriques sont-elles vérifiées périodiquement ?	Oui
Les observations annotées dans les rapports de vérification des installations électriques sont-elles traitées et formalisés ?	Oui systématiquement
Des campagnes de vérification des installations électriques par thermographie infrarouge sont-elles réalisées ?	Non

Maitrise opérationnelle - Mesures de sécurisation

Le territoire est -il équipé d'un dispositif de vidéo protection ?	Oui
Les bâtiments équipés d'une détection incendie et/ou intrusion font-ils l'objet d'un report d'alarme afin de couvrir l'absence de présence humaine in situ ?	Non
Les modalités de stockage des containers et récipients poubelles font-elles l'objet d'une sécurisation en lien avec les aspects du risque incendie malveillance ?	Oui
Cette sécurisation est-elle gérée d'une façon transversale et globale sur l'ensemble des sites ou du territoire ?	Oui Gérée par l'agglomération, les mêmes modèles sont installées sur toute la commune

Amélioration continue et résilience - Retour d'expérience

Une organisation en matière de remontée des défaillances, anomalies et dysfonctionnements constatés est-elle en place et opérationnelle ?	Oui Suivi en interne par les agents concernés
Les évènements de risques (incidents et accidents liés aux problématiques incendie, vandalisme, sûreté, malveillance et risques naturels) sont-ils recensés ?	Oui partiellement Construction du document unique, et du PCS Mise en place d'un DICRIM
Les causes de ces évènements de risques sont-elles systématiquement identifiées ?	Oui
Les coûts de la sinistralité sont-ils utilisés comme indicateur pour la mise en place d'actions de prévention ?	Oui partiellement, suivant les dégâts constatés
Des actions d'amélioration sont-elles définies et mises en place après l'occurrence d'un événement de risque (incidents et accidents liés aux problématiques incendie, vandalisme, sûreté, malveillance et risques naturels) ?	Oui partiellement, suivant l'importance des dégâts
Ces actions sont-elles généralisées à l'ensemble des bâtiments et structures pouvant être impactés par le même évènement ?	Oui, mise en place progressive

Amélioration continue et résilience - Réponse opérationnelle

Un plan communal de sauvegarde (PCS) est-il opérationnel sur votre territoire?	Oui
Des formations, entraînements et exercices sont-ils régulièrement réalisés ?	Pas encore organisées mais prévues
Les personnels sont-ils formés et entraînés à la manipulation des moyens de premiers secours (extincteurs et/ou robinets d'incendie armés, RIA) de lutte contre l'incendie ?	En cours d'organisation
Des périodicités de recyclage sont-elles définies ?	Oui partiellement, pour certains postes (électriques, conduite, CACES)
Des exercices d'évacuation et de mise en sécurité des personnels et occupants des bâtiments sont-ils régulièrement organisés ?	Oui quelques fois
Les évènements de risques (incidents et accidents liés aux problématiques incendie, vandalisme, sûreté, malveillance et risques naturels) font-ils l'objet d'actions régulières de communication et d'information à destination des personnes concernées ?	Non